

CANADA

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DANS L'AFFAIRE DE LA *LOI SUR LES
ARRANGEMENTS AVEC LES
CRÉANCIERS DES COMPAGNIES*, L.R.C.
1985, CH. C-36, TELLE QU'AMENDÉE :

N° : 500-11-048114-157

BLOOM LAKE GENERAL PARTNER
LIMITED, QUINTO MINING
CORPORATION, 8568391 CANADA
LIMITED ET CLIFFS QUEBEC IRON
MINING ULC.

Débitrices

-et-

THE BLOOM LAKE IRON ORE MINE
LIMITED PARTNERSHIP
et
BLOOM LAKE RAILWAY COMPANY
LIMITED

Mises-en-cause

-et-

FTI CONSULTING CANADA INC.

Contrôleur

-et-

WSP CANADA INC.,

Créancière / Opposante

**AVIS D'OBJECTION À LA MOTION FOR THE ISSUANCE OF AN APPROVAL AND
VESTING ORDER WITH RESPECT
TO THE SALE OF CERTAIN ASSETS**

(Paragraphe 55 de l'Ordonnance Initiale Amendée)

À L'HONORABLE STEPHEN W. HAMILTON., J.C.S. SIÉGEANT EN CHAMBRE
COMMERCIALE POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, L'OPPOSANTE WSP CANADA
INC., EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :

I. L'OPPOSANTE

1. WSP Canada inc. (ci-après « **WSP** ») est une personne morale œuvrant dans le

domaine de l'ingénierie, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'état de renseignements d'une société de personnes au registre des entreprises (CIDREQ) en date du 8 janvier 2016, communiquée au soutien des présentes comme **Pièce P-1**;

2. WSP a effectué pour le bénéfice de la débitrice de Bloom Lake Iron Ore Mine Limited Partnership (ci-après « **Bloom Lake** ») divers travaux et rendu divers services lui permettant de bénéficier d'une hypothèque légale de construction.
3. Une somme de 365 2532,15\$ est réclamée par WSP à Bloom Lake, le tout tel qu'il appert de l'état de compte daté du 18 décembre 2015, ainsi que d'une copie des factures datées :

:# Facture	Date	Montant	Intérêts
437854	13-11-2014	1 167,00 \$	1 186,60 \$
439561	19-11-2014	41 823,14 \$	42 514,97 \$
439623	19-11-2014	617,79 \$	628,79 \$
439664	19-11-2014	2 668,48 \$	2 716,01 \$
441717	22-11-2014	4 244,06 \$	4 319,12 \$
441737	25-11-2014	8 058,35 \$	8 189,94 \$
441742	25-11-2014	16 145,49 \$	16 409,15 \$
441751	25-11-2014	9 998,51 \$	10 174,49 \$
441756	25-11-2014	15 605,87 \$	15 880,54 \$
442229	27-11-2014	19 821,12 \$	20 142,29 \$
444455	10-12-2014	105 592,62 \$	107 245,50 \$
445253	12-12-2014	6 726,46 \$	6 839,72 \$
445485	12-12-2014	95 713,25 \$	97 324,90 \$
445491	12-12-2014	3 056,73 \$	3 108,20 \$
448311	22-12-2014	5 438,60 \$	5 520,97 \$
449603	09-01-2015	2 171,60 \$	2 202,93 \$
450897	15-01-2015	845,07 \$	857,01 \$
453131	19-11-2015	2 272,03 \$	2 312,50 \$
453136	23-01-2015	519,93 \$	527,12 \$
454257	29-01-2015	9 117,52 \$	9 240,98 \$
454758	03-02-2015	4 334,56 \$	3 885,20 \$
454933	04-02-2015	2 676,05 \$	2 379,47 \$
455071	27-01-2015	1 603,90 \$	1 625,75 \$
			365 232,15 \$

communiqués au soutien des présentes, en liasse, comme **Pièce P-2**;

4. L'Opposante WSP a publié au Registre des Droits Miniers Réels et Immobiliers du Québec et au Registre foncier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay, une hypothèque légale de la construction portant le numéro 21 532 269 en date du 15 mai 2015 grevant les actifs de Bloom Lake, le tout tel qu'il appert de la copie de l'avis d'hypothèque légale ainsi que de sa preuve de publication, communiquées *en liasse* au soutien des présentes comme **Pièce P-3**;

5. Dans le cadre de l'Ordonnance relative à la production des réclamations à l'encontre des Débitrices rendue par cette Honorable Cour le 5 novembre 2015, l'Opposante a produit une réclamation garantie à l'encontre de Bloom Lake, à un montant de plus de 365,232.15 \$, le tout tel qu'il appert d'une copie de cette réclamation, communiquée au soutien des présentes comme **Pièce P-4**;

II. MOTIFS RELATIFS À L'AVIS D'OBJECTION

6. L'Opposante a pris connaissance de la « *Motion for the Issuance of an Approval and Vesting Order with respect to the Sale of Certain Assets* », du 15^e rapport du Contrôleur FTI Consulting Canada Inc. ainsi que de l'Avis d'objection à la *Motion for the Issuance of an Approval and Vesting Order with respect to the Sale of Certain Assets* signifié par Groupe UNNU-EBC s.e.n.c. (ci-après « **UNNU** ») et EBC Inc. (ci-après « **EBC** ») cette dernière étant communiquée au soutien des présentes comme **Pièce P-5**;
7. L'Opposante fait siens les motifs de contestation soulevés dans l'Avis d'objection de UNNU et EBC et supporte la position de ces dernières;
8. La présente opposition est bien fondée en faits et en droit.

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS.

Montréal, le 8 janvier 2016



LANGLOIS AVOCATS, SENCRL
ME MARC-ANDRÉ SANSREGRET
MARC-ANDRE.SANSREGRET@LANGLOIS.CA
1250, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 20^E
ÉTAGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4W8
TÉLÉPHONE : 514 282-7839
TÉLÉCOPIEUR : 514 845-6573
PROCUREURS DE LA CRÉANCIÈRE / OPPOSANTE
WSP CANADA INC.
NOTRE RÉFÉRENCE : 337325.0001

LISTE DE PIÈCES

DESCRIPTION	PIÈCES
CIDREQ de WSP Canada inc.;	P-1
En liasse, état de compte et factures;	P-2
En liasse, hypothèque légale et preuve de publication;	P-3
Réclamation à l'encontre de Bloom Lake;	P-4
Avis d'objection à la <i>Motion for the Issuance of an Approval and Vesting Order with respect to the Sale of Certain Assets</i> signifié par Groupe UNNU-EBC s.e.n.c..	P-5

Montréal, le 8 janvier 2016


LANGLOIS AVOCATS, SENCRL
ME MARC-ANDRÉ SANSREGRET
MARC-ANDRE.SANSREGRET@LANGLOIS.CA
1250, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 20^E
ÉTAGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4W8
TÉLÉPHONE : 514 282-7839
TÉLÉCOPIEUR : 514 845-6573
PROCUREURS DE LA CRÉANCIÈRE /
OPPOSANTE
WSP CANADA INC.
NOTRE RÉFÉRENCE : 337325.0001

AVIS DE PRÉSENTATION

DESTINATAIRES : Me Bernard Boucher (bernard.boucher@blakes.com)
BLAKE, CASSELS & GRAYDON S.E.N.C.R.L.
600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 2200
Montréal (Québec) H3A 3J2

Procureurs des Débitrices

ET : Me Sylvain Rigaud (sylvain.rigaud@nortonrosefulbright.com)
NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., S.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1

Procureurs du Contrôleur

ET : SERVICE LIST

PRENEZ AVIS que l'*Avis d'objection à la Motion for the Issuance of an Approval and Vesting Order with respect to the Sale of Certain Assets* sera présenté pour adjudication devant l'honorable Stephen W. Hamilton, j.c.s. ou l'un des honorables juges de la Cour supérieure, siégeant en chambre commerciale pour le district de Montréal, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B6, le 13 janvier 2016, heure et salle à être déterminées.

Montréal, le 8 janvier 2016


LANGLOIS AVOCATS, SENCRL
ME MARC-ANDRÉ SANSREGRET
MARC-ANDRE.SANSREGRET@LANGLOIS.CA
1250, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 20^E
ÉTAGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4W8
TÉLÉPHONE : 514 282-7839
TÉLÉCOPIEUR : 514 845-6573
PROCUREURS DE LA CRÉANCIÈRE /
OPPOSANTE
WSP CANADA INC.
NOTRE RÉFÉRENCE : 337325.0001